



4e trimestre 2019

Numéro 47

## La retraite en danger, tous concernés !



### Dans ce numéro

- 1 L'édito
- 2-3 Dossier "Retraites"
- 3 Nouvelles affectations
- 4 La "géographie revistée"  
Votation : résultats provisoires



## éditorial

# TOUTES ET TOUS CONCERNÉS !

À quel âge vais-je pouvoir prendre ma retraite ? Avec combien ? Voici les questions que tout le monde se pose et auxquelles il faut apporter des réponses concrètes. Nous avons un des meilleurs systèmes de retraite au monde, si ce n'est le meilleur.



Pourtant, le président de la République a décidé, par idéologie pure, de l'anéantir. Au nom du "marché", on remet en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale en France. Tout ce qui touche aux questions sociales ou à la santé, est désormais considéré comme une dépense qu'il faut réduire.

Le projet présenté vise à nous faire travailler plus longtemps, avec une pension aléatoire en fonction d'une valeur de point fluctuante. C'est une gestion individualisée des retraites visant à opposer les professions entre elles.

Au contraire, la CGT considère que la protection sociale, la retraite, la santé, sont des investissements qu'il faut développer. Ils sont les symboles d'un pays moderne qui protège ses citoyens de la maladie et de la misère car, si nous considérons que notre système actuel doit évoluer, il n'est pas nécessaire d'en changer les fondements.

Certains sujets ont peu de liens avec la question des retraites. Ainsi, pour réduire les inégalités de pensions entre les hommes et les femmes, il faudrait d'abord que ces dernières soient payées comme les hommes durant leur activité. À ce jour, et malgré de nombreuses déclarations présidentielles, cet écart n'est pas réduit, faute de mesures contraignantes pour les entreprises, notamment les plus grandes.

La CGT a proposé plusieurs pistes pour améliorer notre système : que les années d'études soient prises en compte afin que les futures générations ne soient pas contraintes de partir à 70 ans ; que toutes les formes de travail soient assujetties à cotisations, des employeurs ou donneurs d'ordre, à l'instar des travailleurs de plateformes face aux géants du numérique.

La retraite, ce n'est ni une affaire de spécialistes, ni de techniciens de l'économie : c'est du concret.

À la CGT, nous croyons au débat, un débat contradictoire qui permet à chacune et chacun de se forger une opinion. Mais nous sommes également persuadés que pour se faire entendre, la mobilisation s'impose.

## Jeudi 5 décembre, toutes et tous en grève ! Toutes et tous à la manifestation nationale !

# Dossier "Retraite"

## Tous perdants ! Travailler plus longtemps pour gagner moins !

C'est ce que nous réserve le projet de création d'un système universel des retraites concocté par le gouvernement. Voici pourquoi. Point par point.

### 1. Les pensions vont-elles diminuer ?

**OUI !**

Le gouvernement a affiché la couleur : la part de la richesse consacrée aux retraites restera bloquée sous le seuil des 14% du PIB.

Une règle d'or ! C'est une réalité : il y aura beaucoup plus de retraités dans les années à venir. Plus de monde devra partager le même gâteau, les parts seront donc plus petites pour toutes et tous...

La CGT a calculé que les retraites vont baisser en moyenne de 25% très rapidement. Les économistes de l'OFCE le confirment.

Autre loup : la pension serait basée sur l'intégralité de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé ou les six derniers mois dans le public.

La baisse des pensions est mathématique ! Cela inclura dans le calcul les mauvaises années, provoquant irrémédiablement une baisse immédiate et rapide des retraites. Pour les femmes et les salariés précaires, c'est la double peine !

**Cerise sur le gâteau** : le montant des pensions dépendra de la valeur du point fixée et modifiée régulièrement par le gouvernement et Bercy. Ce point, qui serait une variable d'ajustement du budget, pourrait ainsi dépendre de la conjoncture économique (c'est la crise !) ou de l'espérance de vie.

**Plus vous vivez longtemps, moins vous touchez à la retraite.**

### 2. Cette valeur pourra-t-elle baisser ?

**Bien sûr !**

Demandez donc aux Suédois (lire ci-après)... On passerait donc d'un système de retraite dans lequel les prestations (droits à retraite) sont définies (connues à l'avance) à un système dans lequel seules les cotisations sont définies car plafonnées.

Le niveau de pension deviendrait la valeur d'ajustement de l'équilibre budgétaire du régime universel par point. C'est le ministère de l'Économie qui, comme pour l'assurance chômage, la santé, les prestations familiales ou les allocations logement, aurait la main pour réduire le montant ou le nombre de bénéficiaires.

À l'avenir, il faudrait une boule de cristal pour connaître le montant de sa retraite.

*niveau de vie satisfaisant, tant en comparaison du reste de la population française qu'au regard de la situation qui existe chez nos voisins européens ».*

En clair, **il n'est donc pas urgent de le réformer**, car les comptes sont quasiment à l'équilibre.

### Alors, quelle est la véritable raison ?

Les employeurs ne veulent plus payer les salaires : ils réclament toujours plus d'exonérations de cotisations sociales ; ils veulent généraliser les petits boulots mal payés et précaires. Résultat : petits boulots, petits salaires, baisses des cotisations, petites retraites...

Les employeurs, tout comme le gouvernement, veulent aussi introduire la retraite par capitalisation pour enrichir les compagnies d'assurances privées.

### 4. Un modèle fondé sur « 3 étages » :

► La retraite Macron de base à point, très faible (filet social de quelques centaines d'euros) ;

► De l'épargne retraite négociée dans les entreprises qui le veulent ou le peuvent (cf. la loi Pacte, adoptée en 2018) ;

► Une assurance retraite par capitalisation (pour les plus aisés confiant leurs économies à la Bourse).

Pour ces assurances privées s'ouvrirait un marché considérable de 314 milliards d'euros (c'est le montant de la richesse économique consacrée aux retraites aujourd'hui).

**4. À la trappe.** « Il n'y aura pas de points gratuits » dicit J.-P. Delevoye.

Aujourd'hui, les périodes liées aux aléas de la vie ou d'inactivité subies (chômage, maladie, maternité, invalidité) entrent dans le décompte des trimestres. Demain, avec une retraite à points, ces périodes ne généreront plus de droits. Elles seraient en partie financées par l'impôt. On passe ainsi de droits



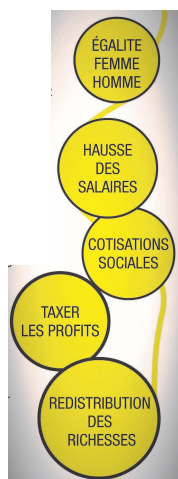
### 3. Y a-t-il urgence à réformer ?

**NON !**

Notre système de retraite est sûr et ne peut pas faire faillite, car il est lié au travail.

Tant qu'il y a des salaires, notre retraite est garantie.

Le haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye, doit lui-même l'admettre : notre système de retraites « permet de garantir à nos retraités un



acquis et dus à tous, à des aides sociales pouvant être plafonnées ou soumises à conditions de ressources et fluctuer.

► Les femmes seront encore pénalisées en matière de droits familiaux puisque les droits liés à la maternité sont supprimés (trimestres par enfant).

La majoration de 5% au premier enfant attribuée à l'un des deux parents au choix n'est pas un progrès, le choix risquant de se faire sur le plus haut revenu du couple. **Devinez qui ?...**

► Le nouveau calcul de la pension de réversion qui plafonne à 70% des revenus du couple, sera défavorable aux plus modestes ; de plus, le droit à la réversion ne sera ouvert qu'à l'âge de 62 ans et aux retraités uniquement.

### Fausse idée reçue

Le rapport Delevoye précise que le nombre de retraités va augmenter : c'est vrai. Il ajoute que la part des retraites dans le PIB (le "produit intérieur brut") est de 14% en 2018 ; en 2050, il devrait être de 18% pour satisfaire la demande. C'est aussi vrai. Sauf que jamais, "au grand jamais", il ne précise que ce PIB augmentera au rythme de l'évolution économique, c'est-à-dire l'inflation. Dans la pire des situations, avec une progression de seulement 1,3% du PIB, la part pour les retraités sera toujours plus importantes à répartir.

**Explication :** 14% d'un PIB de 4 500 milliards d'euros en 2050 seront toujours plus intéressants que 14% du PIB de 2 300 milliards d'euros de 2018 ! **Les risques pour les jeunes générations sont de purs fantasmes pour faire croire qu'ils n'auront pas de retraite.** Ce rapport Delevoye ne veut que préparer les esprits à cette réforme des retraites...

### « Suède : le contre-modèle »

Près de 16% de personnes âgées de plus de 65 ans vivaient en Suède sous le seuil de pauvreté en 2017, selon Eurostat, soit plus du double qu'en France ! C'est l'une des conséquences majeures de la mise en place en d'un système de retraites à points en Suède il y a déjà plus de 20 ans. Dans ce pays, où l'intégralité de la carrière est prise en compte pour le calcul du montant de la retraite, le niveau de pension a chuté pour s'élever aujourd'hui à 53% du salaire de fin de carrière contre 60% en 2000. La valeur du point y a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3% en 2010, de 4,3% en 2011 et de 2,7% en 2014. **Cela a entraîné une baisse des pensions.** Le système des retraites à la suédoise, c'est encore l'ex-Premier ministre, Göran Persson, qui en parle le mieux : « *Nous avons le meilleur système de retraites au monde, avec le seul petit défaut qu'il donne des pensions trop basses.* » **C'est ballot !**

## Affectations « Le fait du prince »

**Détruire le réseau ne suffit pas : ils attaquent aussi nos règles de gestion.**

**L'affectation nationale des agents au département sera généralisée en 2020,** facteur d'insécurité pour les personnels mutés. Les postes au choix ont été généralisés pour les Directions nationales spécialisées (20% des postes d'inspecteurs). **C'est "le fait du prince" en matière d'affectation !**

**La fin de certaines CAP** (locales ou nationales) de mutations, de tableaux d'avancement ou de listes d'aptitude à compter de 2020 ! Les élus ne pourront plus vérifier l'application des règles afin qu'aucun collègue ne soit lésé. Cette année, les inspecteurs mais aussi les contrôleurs stagiaires ont été affectés hors CAP locale et occupent *in fine* des postes fermés aux titulaires. Aucun recours n'est possible là encore : **c'est toujours "le fait du prince" en matière d'affectation !**

**Cerise sur le gâteau,** il est créé une CAP de licenciement : à compter de 2020, nous pourrions ainsi être licenciés pour avoir refusé 3 postes proposés en vue d'une réintégration après disponibilité ou pour insuffisance professionnelle. Ajoutons le projet de transfert des missions transverses, jusqu'aux RH, sous l'autorité des préfets (aujourd'hui 4 départements partiellement expérimentateurs), et c'est le développement assuré de la mobilité contrainte. Le nouveau réseau de proximité (NRP), malgré la volonté de la DG de développer le télétravail ou le travail à distance, pourra induire des trajets supplémentaires. Les conséquences pour l'organisation de la vie privée des personnels pourront être d'envergure ; quant à l'empreinte environnementale... La France se doit de sauvegarder et développer ses Services publics pour l'intérêt général !

**Ce sont nos missions et nos conditions de travail qu'il s'agit de préserver, dans l'intérêt de tous !**

Suivez l'actualité syndical sur notre page

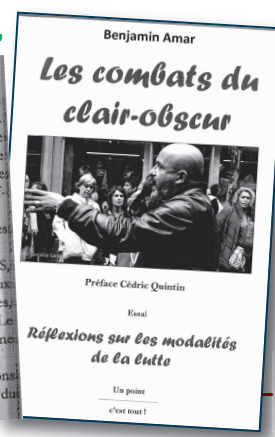


et sur notre site :

[www.financespubliques.cgt.fr/94](http://www.financespubliques.cgt.fr/94)

## Un livre à lire et offrir...

"Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître. Et dans ce clair-obscur surgissent les monstres". Tranchante comme une serpe, cette phrase célèbre de Gramsci fend la brume d'une réalité confuse pour vous faire pointer une évidence que jusque là vous n'aviez qu'effleurée à tâtons. En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, nous sommes dans ce clair-obscur menaçant et périlleux, incertain. Le Capitalisme financier qui semblait si sûr de lui à la chute de l'URSS, porteur d'une prétendue "Fin de l'Histoire" est aujourd'hui un colosse aux pieds d'argile du fait des contradictions économiques et sociales, politiques, environnementales qu'il porte en son sein comme l'abcès draine le pus. Le monde produit par le libéralisme en apparence triomphant est friable comme des sables mouvants. Depuis l'époque où il sonnait minuit dans le siècle dernier, nous ne savons que trop bien quelle ignominie peut engendrer le chenil de la matrice maudite du Capitalisme.



**grève dans laquelle l'espérons, dans la durée.**

# LA GÉOGRAPHIE REVISITÉE

## Version "2" du projet de restructuration de la DDFIP 94



### Mise au point

La présentation d'un nouveau projet mis en ligne la veille de la mobilisation aura eu ses effets ; pourtant, ne nous trompons pas.

- Il est fait allusion à la création d'antennes. Il ne faut pas se leurrer, il ne s'agit pas de SIP, SIE ou SGC "classique". Il ne s'agira pas de poste de plein exercice : l'antenne dépendra du poste de rattachement et sera piloté par un adjoint (par exemple, l'antenne de Boissy-St-Léger dépendra du SIP de Créteil). Il s'agira d'un micro-service, qui pourra être spécialisé sur un type de tâches et il n'y aura pas forcément d'accueil tous les

jours. Les antennes étant plus petites que les services "classiques", il y aura moins d'agents affectés. On ne connaît pas non plus la pérennité de ces antennes.

- Il n'y a aucun calendrier prévu ; les agents et les organisations syndicales restent dans le flou. La direction n'a même pas été en mesure de nous donner une date pour la fin de la concertation.
- Chaque fois qu'il y aura une Maison France Service, il n'y aura pas de point de contact ; or, la carte des MFS est totalement inconnue.
- Concernant la création de certaines antennes Service gestion comptable -SGC- (Villeneuve-St-Georges), elles sont subor-

données au fait de trouver les bâtiments nécessaires ; or, il nous a été précisé lors de la réunion de présentation (le 12 nov. 2019) que c'était très mal parti.

- Tout ceci n'est qu'un projet, qui devra de nouveau être soumis à "concertation" (qui n'en n'est pas une) et qui pourra évoluer de nouveau, et pas forcément à notre avantage.

**Au lendemain du 14 novembre, aurions-nous fait la démonstration que les agents acceptent la réforme et le démantèlement de la DGFIP ?**

**Pour la CGT, c'est NON !**

### Résultat provisoires de la votation au 12/11/2019

Avec près de 70% de participation, le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) présenté par Mme MORIN est massivement rejeté (95,6%) par les agents dans la DDFIP 94. **Nombre de votants : 864 - Pour le retrait : 826 - Contre le retrait : 27 - Abstention ou nuls : 11**



## LA RÉPONSE CITOYENNE À L'IRRESPONSABILITÉ DARMANIENNE

Selon le ministre Darmanin, "avec 37% de grévistes, près de 2/3 des agents expriment un satisfecit sur la réforme de la DGFIP, la « géographie revisitée » et la démétropolisation..."

Alors, bien entendu, lorsque que l'on regarde les chiffres, dans certains département de la province et nos chiffres –avec plus de 40 % de grévistes–, ces affirmations relèvent de la méthode COUÉ.

Au-delà même de nos propres forces, l'intervention des élus du Val-de-Marne, dans le combat quotidien des organisations syndicales contre ce gigantesque plan social, dément cette affirmation. Si le ministre Darmanin cherche avant tout à se rassurer, notre département pose un problème d'ampleur à la directrice du 94. Tout d'abord, il est clair que les tournées d'HMI organisées par les OS représentatives du Val-de-Marne, démontrent l'opposition des agents à ce plan social qui ne veut pas dire son nom. Par ailleurs, malgré une communication rodée, les élus locaux qui forment le second rideau opérationnel de la réforme, ne se sont pas laissés bernier par le miroir aux alouettes Darmanien. En effet, dès les cartes communiquées, les organisations syndicales ont rencontré les élus afin d'effectuer un décryptage en règle des conséquences néfastes sur la présence de la DGFIP dans les territoires, après la mise en œuvre de cette réforme. Les cartes retravaillées par les OS ont ainsi pu montrer, service par service, l'effet dévastateur de la "géographie revisitée". Points de contacts, Maison France Ser-

vice, ces ersatz de Service public ne sont pas en mesure de remplacer un véritable interlocuteur, investi et formé.

Par ailleurs, les plans et la communication sont muets sur le financement de ces infrastructures. En outre, deux des services présentis pour participer à ce vaudeville Darmanesque, se sont déjà désistés : CAF et Pôle Emploi ont décliné l'offre. Si l'on ajoute à cette impression d'ensemble les différents vœux exprimés par les conseils municipaux, le Conseil départemental, les interventions d'élus, finalement la "géographie revisitée" n'est sans doute pas du goût du Val-de-Marne.

Dans cette dynamique, les OS ont organisé une «votation », une consultation des agents, tous services confondus, afin de connaître leur opinion sur se sujet. L'affirmation "Darmanesque" est ainsi mise à mal par la réponse des agents qui, malgré une votation organisée en période de vacances scolaires, se sont massivement exprimés contre le projet.

**D'un point de vue objectif, c'est donc la démocratie participative, qu'elle se soit exprimée au travers des organisations syndicales, des élus locaux et par une votation des agents, qui vient dire son opposition à une réforme inique et dont les objectifs sont avant tout comptables et budgétaires.**

**RETRAIT TOTAL DU PLAN  
MORIN / DARMANIN !**